



Génération Cochlée

Association nationale de parents d'enfants et de jeunes adultes sourds
implantés cochléaires

Adresse & Siège Social : 97, bd Arago 75014
Paris

☎ : 01 56 58 16 25 / 06 34 32 62 11

Em@il : generation-cochlee@orange.fr

Site : <http://www.generation-cochlee.fr>

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

Le 2 juillet 2023 à Nouan-le-Fuzelier, les membres de l'association Génération Cochlée se sont réunis à la ferme de Courcimont, Venelle de Courcimont, en assemblée générale ordinaire sur convocation.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire avec un pouvoir valable. Celle-ci est annexée au procès-verbal.

L'assemblée est présidée par Emmanuelle Chanzy, présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Marie Trespeuch, secrétaire de l'association. Olivia Ciardi, vice-présidente et Pascal Lalin, trésorière étaient présentes.

46 adhérents étaient présents sur place, deux en ligne, et 20 adhérents représentés, soit 68 adhérents au total. L'assemblée a donc pu valablement délibérer conformément à l'article 13 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente de séance :

- Retour sur l'année 2022
- Synthèse financière
- Approbation des rapports moral et financier
- Projets à venir
- Élection des nouveaux membres au Conseil d'Administration

Il a été fait lecture des différents rapports moral et financier. A l'issue du débat, la présidente a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Rapport moral.

L'assemblée générale adoptent le rapport moral à l'unanimité.

- Rapport financier

L'assemblée générale adoptent le rapport financier à l'unanimité.

- Budget prévisionnel

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel à l'unanimité

- Actions et projets à venir

La Présidente propose de relancer la construction de l'enquête scolarité en revoyant son contenu et sa forme. Elle évoque le problème de vétusté du local de l'association à Paris et la nécessité de trouver l'aide d'un juriste ou d'un avocat. Enfin, la présence de l'association sur les réseaux sociaux devrait être renforcée.

- Élection des nouveaux membres du conseil d'administration

Après présentation des candidats et dépouillement des votes émis par les adhérents, l'assemblée élit :

- M. Marc BRICE
- M. Thierno CAMARA
- Mme Olivia CIARDI
- Mme Clémentine HOTTEKIET
- M. Laurent HOTTEKIET
- Mme Gaëlle NOUVEAU
- Mme Florence TALIDEC

En qualité de membres du conseil d'administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 4 ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Paris, le 21 juillet 2023

Marie Trespeuch
Secrétaire



Emmanuelle Chanzy
Présidente

